



jusqu'au 3 septembre 2020

# Appel à participation : Grand Prix de l'Illustration 2020

Le 13e Grand Prix de l'Illustration, porté par le Conseil départemental de l'Allier et le Musée de l'illustration jeunesse, sera remis au cours de l'année 2020. Concours ouvert jusqu'au 3 septembre 2020.

## Le Grand Prix de l'Illustration

Depuis 2008, le Grand Prix de l'Illustration récompense un illustrateur ou une illustratrice pour un album destiné à la jeunesse.

Il a pour objet de récompenser un ouvrage dont la singularité esthétique et la force créative sont distinguées par un comité de présélection puis un jury de professionnels.

## Modalités

Pour l'édition 2020, peut concourir tout ouvrage illustré jeunesse ayant été publié au cours de l'année 2019.

Trois exemplaires de chaque album sont à envoyer **avant le 4 septembre 2020** à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier  
"Prix de l'Illustration"  
1 avenue Victor hugo  
B.P. 1669  
03016 Moulins Cedex